

Lundi 5 novembre 2012
Numéro: 09
Périodicité: Quadrimestre

ECHOS PAYSANS

Edito

Par Ousmane SARR, Responsable de la Communication

« Vous avez un bon outil pour une bonne politique agricole du monde rural sénégalais »

Et pour cause, si certaines activités rencontrent toujours autant de succès, il faut bien noter hélas que la difficulté partagée par le monde rural sénégalais de trouver des intrants et aliments de bétail reste toujours d'actualité.

Autre facteur réconfortant c'est surtout l'obtention de l'agrément de notre institution de micro finance, la COOPEC-RESOPP.

« Enfin une bouffée d'oxygène », après une longue marche dans le désert devons-nous dire tellement ce processus de reconnaissance a pris du temps après moult démarches qui aboutiront finalement en cette année 2011. Cette reconnaissance est facteur d'espoir, tous les regards sont orientés vers la COOPEC-RESOPP pour une politique d'ouverture et surtout de gestion financière de tous autres acteurs et membres du RESOPP. Comme le dit cette maxime d'Antoine de Saint Exupéry « On ne voit qu'avec le cœur », le RESOPP voit les efforts fournis et remercie tous ceux qui ont participé à l'obtention de ce sésame. Le RESOPP portera et continuera à porter tous ceux-ci dans son cœur pour parcourir ensemble encore d'autres années, d'autres expériences.

Cette affirmation d'un des leaders de la classe politique sénégalaise et non moins important militant de la coopération, Monsieur Ibrahima Sène, en visite au RESOPP en ce mois de mai 2012 confirme la bonne vision du RESOPP sur l'utilisation de l'outil coopératif comme facteur de développement d'une bonne politique agricole réussie mais aussi sous-tend l'intérêt que nous devons porter à la bonne tenue de notre réseau. Notre vision est confirmée par cette affirmation mais aussi une consolidation de notre réseau par ses membres doit être un facteur majeur dans notre conduite. Ce facteur passera par un renforcement de notre union en dotant plus d'intérêts et plus de moyens à notre « politique à la base ».

L'accent doit être mis sur les sections villageoises qui sont le socle du fonctionnement de nos institutions où la démocratie n'est pas un vain mot. L'assurance qu'ont nos membres sur le réseau se manifeste par leur fierté d'appartenir à un réseau national modèle et cet espoir doit être maintenu. Le RESOPP assure une progression constante de ses activités. De formidables relations se sont tissées avec l'ensemble de nos partenaires et de nouveaux nous ayant découverts nous font confiance en exécutant une franche collaboration avec nous.

A cet effet l'image de notre institution s'est renforcée avec l'exécution de certaines « actions » qui ont renforcé la notoriété du RESOPP dans le domaine agricole, dans le « monde du développement » et surtout son aura dans le monde rural sénégalais par la pertinence de son approche coopérative qui met le paysan en avant de toute politique rurale. L'organisation de la journée mondiale de l'alimentation 2012 en est une parfaite illustration. La particularité de notre approche nous positionne parmi les acteurs du Développement à suivre.

Le RESOPP aura acquis une expérience de plus diront certains en diffusant de bonnes pratiques mais aussi en s'identifiant comme un acteur du monde du Développement. On pourra aisément affirmer que le « bon outil » du RESOPP aura été et aura dessiné plus que jamais le socle à partir duquel nous pourrions poursuivre ce chemin glorieux et ambitieux parsemé de réussites et de difficultés.

Maintenant que les fondations sont bien faites et toutes les institutions mises en place (coopératives, mutuelle d'épargne et de crédit, centre de formation) grâce à une bonne vision, une grande ouverture et une franche collaboration le temps sera alors notre meilleur guide. Alors reste le TRAVAIL dans l'harmonie, la transparence et la rigueur, cette symbiose recherchée et génératrice d'espoir sera le leitmotiv du succès et de la réussite de toute œuvre, surtout celle du RESOPP.

Cette vision semble être perçue par le Ministère de l'Agriculture et l'Équipement Rural du Sénégal qui vient de choisir le RESOPP comme parrain de la Journée mondiale de l'alimentation (édition 2012) dont le thème est « les coopératives agricoles nourrissent le monde » en collaboration avec la FAO.

La présence du Ministre de l'Agriculture, du Représentant résident de la FAO, des médias, des partenaires et la forte mobilisation lors de cette journée mondiale montre l'intérêt, l'espoir portés sur notre organisation paysanne: le RESOPP.

A cette occasion votre journal « Echos paysans » qui se veut la parole des membres du RESOPP et du monde rural sénégalais, donne la parole au Directeur de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit du RESOPP à travers une interview, pour mieux mettre en valeur cette institution phare qui est le tendon-d'Achille du système.

*Bonne lecture
Coopérativement vôtre...*

PS: Juste pour rappel le RESOPP est constitué de coopératives rurales, d'une mutuelle d'épargne et de crédit et dispose d'un siège et d'un centre de formation basés à Thiès.

Sommaire

- Edito et image du moment ...p1
- Grand dossier.....p2,p3
- JMA 2012.....p4
- Invités du numéro.....p5-p7
- Blaguep8

Brèves

- Mission du RESOPP « Contribuer de façon solidaire et durable à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales au Sénégal par le biais d'institutions coopératives viables offrant des services performants et adaptés dans les domaines de la production, de la transformation et de la Microfinance ».
- Mission de la COOPEC- RESOPP « Contribuer au développement économique et social des membres du RESOPP par la mise à disposition de services financiers et non financiers performants et adaptés »

L'image du moment



Une bonne politique agricole avec des intrants disponibles à temps entraîne forcément un engouement des membres (repiquage de riz à la COOPAD, Sédiou)

Conception graphique: Webmaster

Réalisation: Volet Communication RESOPP

Grand dossier

Le renouveau coopératif en Afrique : la fibre solidaire au service du pouvoir d'agir

Par Abdou Salam Fall, invité de la table ronde du RESOPP lors du Forum Social Mondial, Dakar, Février 2011

Definition d'une coopérative:

Contrairement aux sociétés de capitaux, l'entreprise coopérative est une société de personnes physiques et/ou morales dont l'objet est de satisfaire les besoins communs de ses membres qui sont à la fois propriétaires et usagers de leur entreprise. Les décisions y sont prises par les membres-usagers, indépendamment de leur contribution au capital de la société sur la base du principe "un membre une voix". Ce sont également les mêmes membres-usagers qui décident démocratiquement de l'affectation des éventuels bénéfices de l'entreprise.

Un contexte africain où la coopérative est ancrée dans une vitalité associative

L'Afrique reste marquée par son faible développement contrastant avec son potentiel de croissance endogène. Néanmoins, les formes de résilience face à la crise s'y distinguent et prennent leurs racines dans la fibre solidaire qui demeure un patrimoine immatériel vivifiant. Ces résiliences s'organisent au cœur de la vie associative et prennent le plus souvent des formes coopératives qui valorisent les liens horizontaux au sein des différents groupes socio-économiques. Dans divers domaines et pour valoriser de plus en plus de niches, des mutuelles ou coopératives tissent leur espace libre et font passer des produits locaux sur les scènes nationale et internationale. Des produits locaux acquièrent plus de valeur sur les marchés, des producteurs anonymes s'affirment, tandis que des richesses s'ajoutent et libèrent les acteurs populaires de leur marginalité d'avant.

Au-delà des produits, s'organiser devient la marque d'une solidarité au sein et entre les groupes. On passe du quartier au milieu ouvrier où les travailleurs mobilisent de l'épargne pour tendre la perche à des acteurs de l'informel. On a donc assez vite conclu à tort à un usage instrumental des coopératives en Afrique alors que ce continent offre l'espace d'un renouvellement de l'élan coopératif qui, d'une part, révèle l'élargissement du terrain de l'innovation sociale et économique portée par la solidarité et, d'autre part, la réhabilitation des dynamiques habituelles de groupes que le terreau solidaire des communautés plurielles d'appartenance place bien comme un mode de vie séculaire.

Il est vrai que l'Afrique a connu et on y pratique toujours les sociétés de travail, cette solidarité qui conduit chaque membre d'une communauté à pouvoir mobiliser exceptionnellement les autres pour aider durant des périodes de travaux des champs faisant appel à une main-d'œuvre importante ou alors au cours de travaux de construction d'une case, véranda ou plus encore d'une toiture. Les biens communs se sont bâtis grâce à des mobilisations du grand nombre des différentes franges des populations. Les associations cofinancent avec les États les villes religieuses.

Certes, la coopérative a voyagé au travers des continents. Des leaders politiques l'ont découverte ailleurs et ont introduite d'autorité dans la paysannerie africaine. À la place de la participation populaire, ces leaders ont recouru à l'anticipation, souhaitant autonomiser les producteurs agricoles des intermédiaires affairistes dont ils dépendaient pour s'approvisionner en intrants et commercialiser leur récolte. Dans plusieurs pays, les coopératives paysannes ont été parachutées. Par la suite, les plans d'ajustement structurels des institutions de Bretton Woods ont préconisé de les effacer de la carte des acteurs.

Deux décennies plus tard, la forme coopérative refait surface, inspirée désormais par le besoin de s'organiser selon les proximités de classes ou groupes socio-économiques. Ces groupes puisent dans leurs ressources de mise en réseaux pour s'affranchir des contraintes, inégalités et manque d'accès aux ressources. Le capital social leur sert de jonction pour entreprendre ensemble et conquérir des espaces d'action.

Dans cet article, les exemples sont pris dans divers pays d'Afrique : la coopérative Heiveld de la rouge en Afrique du Sud, la coopérative d'huile d'argane au Maroc et, enfin, la mutuelle financière de solidarité ouvrière en faveur du secteur informel au Sénégal porté par la Centrale nationale des travailleurs du Sénégal. Les études de cas sont mises en lien d'abord sous l'identité ou la référence commune qui unit les membres des coopératives. Ensuite, la comparaison laisse entrevoir de quelles manières les coopératives portent souvent la production locale pour la valoriser et la mettre sur les marchés (national et international). L'autre angle d'analyse met en relief les innovations favorisées par les coopératives pour se frayer leur espace propre. En conclusion, le lien social apparaît comme une valeur ajoutée des coopératives qui s'intègrent dans l'économie sociale et solidaire et devraient influencer les autres modèles économiques.

Une solidarité bâtie sur l'identité

Les acteurs solidaires gardent un référent commun ou une identité partagée qui les mobilisent. Du fait de son caractère volontaire, la coopérative réunit des acteurs qui s'identifient mutuellement et se regroupent face à un besoin commun ou à une aspiration. La Coopérative Heiveld pour la production du Wupperthal Rooibos TEA ou Thé rouge en Afrique du Sud en donne une bonne illustration. En effet, bien qu'elle soit une culture traditionnelle des populations natives et noires d'Afrique du Sud, la commercialisation et l'exportation du Rooibos étaient restées maîtrisées par les Blancs. Mais, depuis le milieu des années 1990, quelques communautés noires et métisses se sont lancées dans la commercialisation de leur production.

La communauté de Wupperthal est constituée d'anciens esclaves provenant des fermes voisines qui ont rejoint le village à la suite de l'abolition de l'esclavage en 1838. Lors du retrait des missionnaires en 1998, elle s'est constituée en association puis en coopérative, reconnue légalement en 2005, date à laquelle elle obtient également la certification commerce équitable (FLO) et le label biologique. Aujourd'hui, plus de 150 familles produisent 120 tonnes de Rooibos et le nombre de membres continue d'augmenter.

La coopérative est affiliée à une entreprise dénommée « Pur Projet » créée par les fondateurs d'Alter Eco à travers son réseau (50 organisations partenaires d'Alter Eco représentant plus de 150 000 planteurs dans 30 pays du Sud de la Certification du Commerce Équitable et de l'Agriculture Biologique).

Tous anciens ouvriers agricoles sous-utilisés par les gros exploitants de l'époque, ils sont devenus, à la force du poignet, propriétaires de leurs terres et de leur outil de production. Grâce à un prêt du gouvernement, acquis dans le cadre de sa politique de redistribution des terres, Jacobus Koopman a pu racheter l'exploitation sur laquelle il était «desclavé». Les autres modestes fermiers ont fait de même. Il y a trois ans, la coopérative est parvenue à s'affranchir de son revendeur pour traiter directement avec ses clients.

Prenons un autre exemple de coopératives de production de l'huile d'argane au Maroc. Deuxième essence forestière du pays après le chêne vert, avec ses 800 000 ares et ses 20 millions de pieds, l'arganier est en pleine émergence. La constitution de Groupements d'intérêt économique (GIE) a permis de briser l'isolement des coopératives vis-à-vis du marché extérieur et de mettre en place une force de négociation, face au marché international et aux industries de la filière argane. Quatre groupements sont ainsi nés de cette initiative (les GIE Argan Taroudant, Vitargan, l'UCFA et l'Arganine). Parallèlement, l'ANCA (Association nationale des coopératives d'Argières) a également été créée. Traditionnellement, les femmes marocaines produisaient l'huile d'argane à domicile, en réalisant chacune les différentes étapes (la cueillette, le concassage, la presse) de la production. Le travail groupé, au sein des coopératives d'insertion socio-économique, change ce mode de fonctionnement. Il permet de réunir des quantités suffisantes de production, afin de devenir de véritables interlocuteurs commerciaux auprès des acheteurs nationaux et internationaux. Afin d'être soutenues dans leurs démarches commerciales, un certain nombre de coopératives se sont aussi groupées au sein de GIE (Groupements d'intérêt économique). La solidarité féminine se construit par l'entrepreneuriat.

Ce sont les femmes qui sont au cœur de la coopérative. Aujourd'hui, l'arganeraie est à l'origine de plus de 20 millions de journées de travail, dont 7,5 millions occupées par des femmes. Pour la majorité, les coopératives ont associé des femmes qui n'ont jamais été à l'école, qui n'ont jamais gagné d'argent, des femmes qui ont décidé de prendre leur destin en main.

D'une centaine d'adhérentes en 1999, on en compte aujourd'hui plus de 4000. Ces coopératives ont pour objectif d'assurer la promotion socio-économique des femmes dans les régions rurales de l'arganeraie. Certaines ont aussi vocation citoyenne de devenir des espaces de valorisation des femmes dans la société rurale, puisque l'extraction de l'huile d'argane est un procédé dont elles possèdent un savoir-faire ancestral. Même si actuellement quelques coopératives ont accepté l'introduction de méthodes d'extraction semi-mécanisées afin d'alléger la charge de travail des femmes.

Évoquons un dernier exemple où la finance solidaire ouvre la voie au syndicalisme du secteur informel et réhabilite d'autres identités. En 2005, la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS) met en place la Mutuelle d'épargne et de crédit pour la solidarité ouvrière (MECSO) dans le but d'accompagner les travailleurs ayant perdu leur emploi ou dans des conditions de travail précaires du secteur informel. La MECSO soutient financièrement les porteurs de projet de petit commerce, de transformation des produits locaux (agroalimentaires), les artisans, ouvriers et employés de soutien grâce à un système de remboursements étalés et souples. Dans un pays où le secteur informel, en forte effervescence, occupe plus de 90% de la population active (dont un fort effectif de femmes), une structure à l'image de la MECSO va servir de tremplin pour faire bénéficier aux travailleurs la fibre solidaire de la micro-finance. Par la MECSO, la micro-finance est à la rescousse des travailleurs licenciés et de ceux exclus des crédits classiques bancaires pour leurs micro-entreprises. Ainsi, elle contribue à élargir la base de recrutement syndical au cœur des travailleurs faisant face à un besoin d'organisation et de solidarité active. La MECSO a été mise en place par la CNTS dans le double but de réduire la pauvreté et d'offrir aux travailleurs du secteur formel et ceux de l'économie informelle des services financiers adaptés à leurs besoins de promotion de petites entreprises.

Les objectifs de développement de la MECSO sont de quatre ordres : renforcement des capacités par la formation ; équipement, aménagement et sécurité ; développement organisationnel et partenariat ; accessibilité aux services financiers des travailleurs du secteur informel. On observe une progression fulgurante du nombre de membres de la mutuelle et de nouveaux syndicats. Partie de 150 membres en fin 2005, la MECSO en compte plus de neuf fois plus en 6 ans d'existence, soit 1245 en décembre 2011. À ce nombre, il faut ajouter les résultats des points de services syndicaux, notamment dix groupements de femmes transformatrices des produits locaux dans l'agglomération urbaine de Dakar (décembre 2011), un syndicat d'agriculteurs urbains (décembre 2009), un autre syndicat d'artisans fabricants de fourneaux Jambor. (décembre 2010), etc.

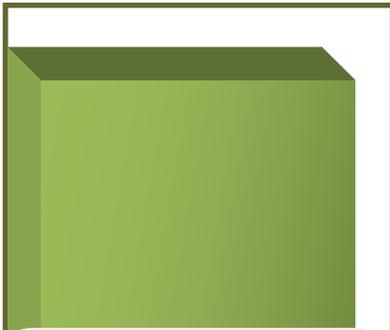
De nouveaux produits dans ses services ou l'amélioration de l'offre de la MECSO marquent cette évolution. Ainsi, la santé est désormais partie intégrante des services offerts par la mutuelle en réponse aux doléances exprimées par les bénéficiaires (prise en charge des adhérents du syndicat et octroi de crédit pour les non-adhérents). Par ailleurs, les crédits express ou crédits d'urgence sont alloués. Cela traduit un prêt automatique si un besoin urgent interpelle le client sans apport personnel ni de garanti. Avec les Services d'appui syndicaux (SAS), la CNTS donne aux travailleurs l'occasion de choisir l'activité qui sied le mieux à leur envie et capacité. Ainsi en 2009, la CNTS a aidé les acteurs du secteur de l'économie informelle à mettre en place 40 SAS au niveau national et plus précisément dans les régions de Dakar, Thiès, Saint-Louis et Matam.

La MECSO va au-delà des offres de services traditionnellement proposées par les institutions financières, dans la mesure où le sociétariat triple presque chaque année à travers le service d'épargne et de crédit. Pour autant, la MECSO se donne comme perspective d'être l'interface entre les acteurs et les institutions de prévoyance sociale afin d'assurer à ces derniers la sécurité sociale. Autrement dit, la MECSO offre des services de santé et de crédit à ses clients tout en les accompagnant pour s'insérer progressivement dans des dispositifs nationaux de protection sociale. La MECSO devient un incubateur solidaire qui prépare et entraîne ses clients à l'organisation coopérative et à leur insertion dans des dispositifs de plus grande échelle d'action de sécurité sociale.

Il ressort de la nouvelle gamme de produits, un assouplissement des conditions d'accès aux services financiers et non financiers au sein de la MECSO. La fibre relationnelle sociale est le socle de l'organisation mutualiste, car l'association est le pivot organisationnel. Les mots clés demeurent : proximité, réciprocité sociale, démocratie associative. Les entreprises sociales poursuivent une efficacité économique tout en poursuivant des finalités sociales.

Les services offerts par la MECSO sont déterminés par les conditions des membres organisés selon des cadres définis librement par les associés. Les petits épargnants voient leurs activités valorisées, l'inclusivité est de règle. Le temps ou le montant de la mise ne sont plus des contraintes. Certes l'autocontrainte demeure. Mais la contrainte à l'autocontrainte est assouplie pour se configurer en fonction des groupes d'acteurs associés selon leur domaine d'activité et leur appartenance commune à un territoire.

Les différents exemples conduisent à montrer comment par la coopérative de thé rouge des anciens ouvriers agricoles conquièrent leur pouvoir d'agir. De même au Maroc, l'organisation coopérative devient le ferment de liens horizontaux entre les femmes productrices traditionnelles de l'huile d'argane. Les femmes démontrent leur expérience d'organisation fondée sur la recherche d'autonomie. Au Sénégal, l'ouverture de la Centrale syndicale CNTS en direction du secteur de l'économie informelle s'opère par le moyen de la micro-finance, en particulier la MECSO. La finance solidaire sert dès lors à propulser des liens sociaux de soutien à la micro-entreprise mais devient également un outil actif pour étendre le syndicalisme dans l'économie informelle. La diversité des corps de métiers qui adhèrent nouvellement à la mutuelle et au syndicat traduit la pertinence de l'offre de micro-finance de la MECSO. La finance solidaire contribue donc à démocratiser l'économie en adoucissant les conditions d'accès pour le grand nombre au marché. Elle favorise une économie plus humaine et plus proche des acteurs populaires. La forte participation des femmes à la MECSO est également le signe d'un élan effectif d'inclusivité de la finance solidaire. Les femmes ne se contentent pas de gérer l'économie domestique, elles développent l'entrepreneuriat qui les insère au marché dont l'exposition à l'épreuve des citoyens le déconcentre en faveur des acteurs populaires. La coopérative consolide des identités des membres. Elle se montre flexible à diverses conditions sociales et identités de groupes.



Avec un fort taux de représentativité dans le sociétariat du RESOPP, les femmes activement concernées par les activités du réseau



Travaux d'extension du Centre de formation du RESOPP sur financement de l'ambassade du Japon

Grand dossier

Le renouveau coopératif en Afrique : la fibre solidaire au service du pouvoir d'agir

Par Abdou Salam Fall, invité de la table ronde du RESOPP lors du Forum Social Mondial, Dakar, Février 2011

Une niche de production locale sur orbite

La coopérative biologique des fermiers de Heiveld se situe en Afrique du Sud dans la région de Bokkeveld, à 400 km au nord de Cap Town. Le plateau de Bokkeveld est un plateau sec, sableux et rocailleux, couvert par une végétation typique de la région de Capeland. Les principales activités de la région sont l'élevage extensif et la culture de Rooibos. La coopérative possède du Rooibos sauvage et de culture. Cet arbre à « thé rouge » ne pousse qu'en Afrique du Sud. Le « thé rouge », en réalité une infusion rouge dorée nommée « thé » abusivement, connaît un fort succès depuis quelques années grâce à ses propriétés antioxydantes et à sa forte teneur en polyphénols. Cela a permis une augmentation de la demande et une stabilisation des prix pour les producteurs de la coopérative de Heiveld. La Coopérative Heiveld, Sud Bokkeveld, installée sur une zone désertique est constituée de 62 producteurs de thé rouge Rooibos, certifiés FLO et Bio. La mise en culture du thé rouge Rooibos sauvage, espèce menacée a démarré en 2007 à la suite du Programme de plantation. Les expériences réussies ont été enregistrées pour la première fois au niveau mondial. L'objectif étant une replantation significative en consortium avec les autres plantes natives (2000 hectares) et de suivi : valorisation, commercialisation.

La vente à un prix commerce équitable du thé rouge biologique a permis la mise en place d'un plan pour assurer la sauvegarde des arbres de rooibos sauvages. La prime « commerce équitable » a ainsi contribué à préserver la biodiversité et l'environnement. En outre, depuis la création de la coopérative, les petits producteurs ont multiplié par 10 leurs revenus. Les fermiers cherchent aussi à se développer en construisant leurs propres locaux de stockage. Désormais, les boîtes sont réalisées sur place ce qui permet d'augmenter la plus-value des producteurs et de valoriser leurs produits.

Dans le cas du Maroc, c'est l'arganier *spinosus*, un épineux qui est à l'origine de la production de l'huile d'argane. L'arganerie s'étire au sud-ouest du pays dans la région située entre Agadir et Essaouira. L'huile à laquelle on reconnaît de nombreuses vertus est rare [1]. Utilisée depuis toujours dans la gastronomie marocaine et pour les soins de la peau, elle jouit, depuis la fin des années 1990, d'un nouvel intérêt de la part du consommateur d'Europe, d'Amérique, du Japon et d'Afrique. Le fruit de l'arganier, plus précisément son noyau, permet de produire une huile extra-vierge aux propriétés exceptionnelles. Six à sept arbres sont nécessaires pour produire un seul litre d'huile d'argane. Le travail d'extraction est traditionnellement effectué par les femmes berbères qui perpétuent cette tradition ancestrale. Depuis une dizaine d'années, cette activité, jadis traditionnelle, s'est développée sur le mode industriel, pour répondre à la demande croissante des marchés étrangers.

À la fois en Afrique du Sud et au Maroc comme dans de nombreux pays, la coopérative tire les ressources locales pour les porter plus loin en faisant donc que le potentiel local en renforce la mise en perspective des territoires et des localités.

La coopérative s'intègre au marché national et international

L'exportation du thé rouge se fait vers l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suisse, l'Italie, la France, la Belgique, les États-Unis d'Amérique, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie. Au niveau régional et national, l'Association Wuppertal a rejoint en 2005 l'Association Commerce et Équité qui regroupe les organisations de petits producteurs d'Afrique du Sud afin d'être mieux prise en compte par le gouvernement et les institutions. Heiveld produit également environ 4 tonnes de rooibos sauvage, uniquement destiné à l'exportation. Un véritable vau-lavou pour ce produit qui vise avant tout les consommateurs soucieux de leur bien-être. Le buisson est coupé de manière à pouvoir être récolté sept fois, aucun pesticide ni engrais ne sont utilisés et les feuilles sont séchées naturellement, au soleil. Même le balai employé pour nettoyer la cour est en feuilles de rooibos bio. Les fermiers noirs de cette région ont été victimes de la discrimination raciale à l'époque coloniale et sous l'Apartheid. La coopérative compte aujourd'hui 62 propriétaires terriens, dont beaucoup de jeunes de la région. La coopérative produit 60 à 70 tonnes de rooibos cultivé chaque année. En Afrique du Sud, la récolte totale compte plus de 10 000 tonnes par an.

Ses exportations annuelles ont quadruplé en 13 ans et le marché global compte pour plus de 600 millions de rands (environ 60 millions d'euros) dans l'économie sud-africaine. Si les exportations explosent, les revenus des exploitants sont instables et les marchands et détaillants reçoivent en général un revenu plus important. C'est pour s'extraire de cette logique que des fermiers, défavorisés au temps de l'Apartheid, ont créé une coopérative de petits exploitants, dans la région de Nieuwoudville. Avec 13 autres fermiers, Jacobus Koopman est à l'origine, au début des années 2000, de la coopérative de Heiveld.

Dans le cas de l'huile d'argane, la fédération des coopératives a créé un Groupement à intérêt économique (GIE Targanine) qui a permis la promotion de l'huile d'argane à l'échelle internationale par des conférences et des participations à des expositions internationales. Le GIE a également favorisé la production d'huile d'argane de qualité reconnue à l'échelle internationale (Label Slow Food) et certifiée biologique par Ecocert. Cette huile a contribué au développement de la région par le tourisme national et international. Enfin, la constitution en GIE a fortement aidé au renforcement institutionnel des coopératives.

La création de coopératives qui produisent de l'huile d'argane selon un processus artisanal a engendré, en outre, des retombées positives pour les femmes marocaines d'origine rurale. En effet, les coopératives féminines de production d'huile d'argane ont permis d'améliorer la condition des femmes même si elles font face à des problèmes de bonne gouvernance, d'analphabétisme qui demeurent difficiles à éradiquer et d'une concurrence provenant des entreprises industrielles, à laquelle il n'est pas toujours aisé de faire face. En outre, les valeurs du GIE Targanine s'intègrent parfaitement dans celles du commerce équitable : solidarité, indépendance, participation, démocratie et responsabilité. Selon les chiffres du gouvernement marocain, la proportion de coopératives tenues par des femmes est passée de 2,14 % en 1995 à 12,5 % en 2010. Le Royaume compte désormais plus de 7000 coopératives, qui regroupent 360 000 membres.

En résumé, la coopérative s'insère bien dans l'économie réelle. Elle n'a pas pour vocation de se développer dans une économie parallèle mais bien plus dans le marché pour contribuer à la réguler en faveur de ses intérêts c'est-à-dire d'une production et des services plus responsables. La part de marché des coopératives monte. Les crises ont révélé que les coopératives tournent le dos à l'économie spéculative et s'inscrivent dans une économie redistributive.

Les coopératives : des innovations en ligne de mire

Avec la fondation de la Coopérative Heiveld en 2001, les agriculteurs de Rooibos ont tenu à réduire les coûts de production en établissant un centre collectif de traitement du thé. Avant, ils étaient tous dépendants d'une théière détenue par les grands exploitants, et ont estimé que tout le profit qu'ils auraient pu faire a été consacré à des coûts de transport et de location excessives pour l'utilisation des installations.

Un conditionnement local de thé Rooibos par les membres de la communauté va créer des occasions d'emploi et ajoutera de la valeur au produit. La coopérative bénéficie d'une double certification : Certification du commerce équitable/Certification biologique UE, NOP et Naturland normes. Au niveau local : la prime de développement FLO International, Naturland Foire a été utilisée pour financer des projets sociaux dans le village : comme la rénovation et l'équipement de l'école mais aussi pour soutenir le développement du projet productif.

D'une façon générale, les coopératives engendrent de nouvelles occasions d'emploi, elles soutiennent l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des revenus et la formation professionnelle des femmes. Les coopératives qui se sont regroupées au sein d'associations résisteraient davantage aux multiples pressions subies. Outre sa dimension socio-économique, l'arganerie constitue aussi un enjeu écologique de taille. Située aux portes du désert, elle permet de contenir sa progression. Mais si la superficie de la forêt d'arganiers s'étendait sur un million et demi d'hectares au début du XXe siècle, elle a aujourd'hui fondu de moitié et ne représente plus que 7% de la surface forestière du pays.

Au total, les coopératives favorisent des emplois massifs dans les milieux populaires mais des risques écologiques sont à surveiller. De son côté, la mutuelle valorise l'autopromotion du syndicat. La MECO a depuis maintenant 6 ans lancé le produit « TIGO » (signifiant facile d'accès). C'est une initiative ouverte aux femmes et aux jeunes évoluant dans l'économie informelle et qui consiste à une épargne journalière. Il n'existe pas de somme forfaitaire. Tout montant est accepté et après chaque dépôt, un reçu daté est remis au client. L'épargne est bloquée pour une année. Un membre du bureau fédéral est chargé de la collecte et, par la même occasion, de la sensibilisation des bénéficiaires sur les produits et autres avantages de la mutuelle.

La micro-finance a été un moyen d'accroître l'adhésion aux syndicats. La centrale syndicale (CNTS), après avoir constaté l'engagement des acteurs de l'économie informelle dans les services financiers et la stabilité de leurs revenus, a multiplié ses activités de sensibilisation lors de ses congrès annuels et régionaux avec la volonté affichée d'étendre le nombre d'adhérents aux projets et de les encadrer à mieux défendre et promouvoir leurs intérêts. Par la suite, des adhésions massives sont notées au niveau local comme au niveau national (les femmes teinturiers de Matam (au nord), les transformateurs des produits halieutiques de M'Bour (sur la Petite Côte), les exploitants de sel de Saint-Louis au Nord).

La CNTS a su donc revisiter ses textes dans la mesure où la décision qui consistait à n'inclure dans le mouvement que les salariés du public et du privé est résorbée et à la place la nouvelle stratégie consiste à se rapprocher de tout travailleur quelque soit son profil, son statut, son activité dans le secteur formel comme dans le secteur informel.

En offrant des services de proximité, la mutuelle a réussi à valoriser la fibre sociale et à faire de la rentabilité sociale sa première vocation. Le profit stricto sensu ne doit pas être au centre de l'activité, mais bien la promotion du micro-entrepreneur qui accède aux services sociaux et à la protection sociale. Il est décisif d'accompagner les entreprises pour l'accès au marché et l'adaptation de la fiscalité à l'exercice d'un entrepreneuriat populaire. C'est à cette condition que l'entreprise gagnera son ancrage dans sa société pour en favoriser la cohésion.

Conclusion : le renouveau coopératif, faire société et influencer les autres modèles économiques

Chacune des études de cas de coopérative montre le champ ouvert et dynamique de l'entrepreneuriat populaire sous l'impulsion des coopératives qui propulsent des groupes sociaux durablement sur le marché, créent des richesses redistribuées, bâtissent des institutions qui s'éprouvent et se développent, font de la solidarité le moteur du pouvoir citoyen au sein de l'économie dont le caractère pluriel n'apparaît pas dans les politiques publiques.

Sous les effets de la crise, les solidarités se sont reconfigurées en Afrique : la solidarité verticale (de l'État vers les citoyens) s'est fortement affaiblie avec l'amaigrissement des politiques sociales, tandis que la solidarité horizontale (au sein des groupes de pairs et dans les communautés sociales plus larges) épouse de nouvelles formes et se maintient d'une certaine manière. Les transferts de ressources entre les classes sociales par le truchement du lien familial ou grâce au dynamisateur associatif mais aussi les soutiens reçus des migrants internes et internationaux demeurent la marque d'une fibre solidaire partout en Afrique. Il en résulte un pouvoir d'agir des groupes populaires qui s'affirme par des coopératives et mutuelles, revitalisant les liens par la solidarité active face au besoin d'impulsion de secteurs porteurs de croissance inclusive. Cette capacité d'action se matérialise également par des formes de mutualisation de ressource pour parer à des vulnérabilités engendrées par la crise : perte d'emploi, pas d'affiliation à des structures formelles de protection sociale, non-accès aux ressources pour entreprendre, etc.

Par exemple, pour être durable, la solidarité syndicale a besoin de cadre mutualiste qui concilie l'appui à l'entrepreneuriat dans la vie associative et l'élargissement de la base sociale des organisations des travailleurs. La finance solidaire devient un mécanisme adapté aux besoins de création et de développement de micro-entreprises pour les travailleurs des secteurs formel et informel.

Le renouvellement de la base syndicale par le bassin vaste du secteur informel se réalise par le biais des acteurs associés et organisés autour d'un besoin commun de promotion de l'entreprise sociale, mutualiste et coopérative. L'action syndicale peut être portée par une diversité de formes organisationnelles démocratiques épousant les réalités de leur environnement socioculturel. Lorsque les centrales syndicales s'ouvrent à leur monde, celui-ci devient pluriel et socialement puissant. L'accessibilité de la mutuelle dans le secteur de l'économie populaire tient à la souplesse et à la diversité de l'offre de services et à sa capacité à s'ajuster aux modes d'être des acteurs du secteur informel. L'évolution de l'offre de services de la MECO se traduit par une souplesse des produits. Le résultat tient à la multiplicité des types d'épargne : libre en fonction des ressources acquises à chaque versement, bloquée à une somme fixe avec des plafonds différents pour chaque catégorie, orientée vers les besoins de soins de santé ou en prévoyance d'autres risques, en fonction d'urgence ou orientée vers un projet.

Évidemment, la coopérative n'est pas l'apanage des classes populaires [2]. D'autres groupes issus des classes moyennes et même des couches aisées y recourent ou s'y organisent volontairement. En Afrique, des coopératives tissent les liens dans différents types de quartiers de couches aisées, moyennes ou pauvres. Dans des secteurs comme l'industrie minière, des entrepreneurs se mettent ensemble pour coopérer et maintenir leur capacité à agir en dépit de la présence des grandes firmes internationales.

En somme, les initiatives entrepreneuriales sont diverses, les groupes qui les portent le sont autant. Les liens sociaux sont productifs tout en se posant comme facteur de durabilité des entreprises collectives. Ce texte visait à montrer comment le renouveau coopératif ne devrait pas se confiner dans le cadre associatif mais son paradigme intégrateur pourrait inspirer d'autres modèles économiques moins humanisant et, ce faisant, faire société.

NB: Suivre un extrait de la conférence animée par Abdou Salam Fall lors de la table ronde du RESOPP au Forum Social Mondial (Dakar 2011) sur le site web du RESOPP: http://www.resopp-sn.org/article.php3?id_article=277



Hivernage 2012 récolte « record » pour les membres du RESOPP

Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA)

Le RESOPP parrain de l'édition 2012 dont le thème est : « les coopératives agricoles nourrissent le monde »



Ouverture de la conférence scientifique (15 octobre 2012) par le Gouverneur de Thiès (JMA2012)



Concours culinaire (15 octobre 2012) lors de la Journée Mondiale l'Alimentation 2012



Réalisation d'un film institutionnel pour le RESOPP, séance de tournage dans toutes les zones du RESOPP (du 03 septembre au 15 octobre 2012)



Cérémonie officielle à Pambal et Animation culturelle par la troupe de Mont-Roland (16 octobre 2012)



Exposition de produits locaux (16 octobre 2012) : coopérative de Diendé (Sédhiou)



Arrivée de l'ancien ministre de l'Agriculture à Pambal (Tivaouane) pour la cérémonie officielle de la Journée Mondiale de l'Alimentation 2012

RESOPP

- Renouvellement annuel de toutes les instances des coopératives membres du RESOPP
- 26 juin 2012 AG nationale des coopératives du RESOPP
- Démarrage de la campagne hivernale, distribution d'intrants, suivi technique des activités agricoles
- Démarrage des travaux d'extension du centre de formation du RESOPP, financé par l'ambassade du Japon
- Participation du RESOPP au Conseil Interministériel pour la campagne agricole nationale 2012 présidé par le Premier Ministre (Avril 2012)

COOPEC-RESOPP

- Début des missions de contrôle du Service Inspection
- Informatisation globale de la COOPEC-RESOPP (renouvellement du parc informatique et installation logiciel SAP)
- Régularisation de la situation administrative du personnel
- Suivi des dossiers contentieux, recouvrement de créances dans toutes les zones
- Reprise des activités de l'entreprenariat rural
- 25 juin 2012 AG de la COOPEC-RESOPP
- Recrutement assistant technique projet FINRUR : octobre 2012

Infos en vrac...

PROGRAMMES DE RENFORCEMENT:

- Démarrage du projet PALPS (Projet d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle) par la COOPEC-RESOPP
- Démarrage du contrôle comptable et application de mesures idoines prévues par le rapport de l'audit interne concernant les coopératives du RESOPP
- Consolidation du partenariat de multiplication de semences ISRA/CNRA-RESOPP

FORMATION PERSONNEL DES COOPERATIVES:

- Avril 2012, formation des gérants centraux et des gérants d'antennes en Informatique, Comptabilité, Techniques de commercialisation dans les locaux du RESOPP à Thiès.
- Mai-juin 2012, redynamisation des activités des auxiliaires d'élevage dans toutes les zones d'intervention du RESOPP
- Juin 2012, Formation des auxiliaires d'élevage sur la prophylaxie et déparasitage dans la nouvelle zone de Notto Diobass
- Installation des auxiliaires dans les nouvelles zones de la COOPAD(Sédhiou) Sakar et Diana Bah

Le rapport final sur la capitalisation du PADER (2001-2010) est disponible sur le site web du RESOPP à l'adresse http://www.resopp-sn.org/article.php?id_article=93

Invité

Invité du numéro...

Yves Lamine Ciss: Directeur de la mutuelle COOPEC-RESOPP

1. Bonjour Directeur ?

Bonjour M SARR et Merci de me permettre de m'exprimer

2. Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Je m'appelle Yves Lamine CISS, originaire de la Communauté Rurale de Mont-Rolland, dans le département de Tivaouane, région de Thiès. Je suis économiste de formation, spécialisé en gestion des entreprises. J'ai aussi suivi des études de sociologie grâce à l'ONG Enda GRAF, qui m'avait envoyé au Collège Coopératif de Paris en 1997. En un mot, je suis socio-économiste de profession. Je suis marié et père de trois filles.



3. Faites-nous une brève présentation de votre institution et du système RESOPP?

Le RESOPP est créé grâce à un processus initié par l'ONG autrichienne EWA en 2000.

A cette date le concept « Coopérative » rejailit, alors qu'il était très chargé, très péjoratif.

Cela est dû à l'histoire du mouvement coopératif Sénégalais qui a connu beaucoup de difficultés au niveau de sa gestion. En 2001, les premières coopératives sont mises en place. Les activités dominantes sont :

- L'approvisionnement des membres en intrants et équipements agricoles. Les membres pouvaient les acquérir à crédit ou au comptant.
- La commercialisation des récoltes des céréales. Les membres remboursaient leur crédit en commercialisant leur production de céréales ou en payant au comptant.

A travers ces deux activités, on voit bien que les coopératives agricoles octroyaient des crédits aux membres. Plus tard, les membres sollicitent le service d'épargne et les coopératives agricoles acceptent leurs dépôts. Le plan comptable en vigueur dans les coopératives était celui du PARMEC, utilisé par les Institutions de Microfinance.

Des études commanditées par le Comité Directeur du PADER/RESOPP recommandent la création d'une mutuelle d'épargne et de crédit. C'est ainsi qu'en fin 2007, ce Comité décida de la création de la Coopérative d'Épargne et de crédit du Réseau des organisations paysannes et pastorales (COOPEC-RESOPP). En effet la loi 95-03 permet aux Institutions, qui sont agréées, signataires d'une convention ou ayant une reconnaissance du Ministère de l'Économie et des Finances, de mener des activités d'épargne et de crédit. C'est ainsi que fut créée la COOPEC-RESOPP qui est le bras financier des coopératives rurales. Ainsi tous les fonds des crédits gérés autrefois par les coopératives agricoles, sont transférés à la COOPEC-RESOPP.

4. Quelle est la différence entre la COOPEC-RESOPP et les autres SFD ?

La COOPEC-RESOPP est un Système Financier Décentralisé agréé au même titre que les autres. La différence avec les autres SFD réside dans le fait qu'elle est fortement ancrée dans un mouvement associatif de producteurs. « Pour être membre de la COOPEC-RESOPP, il faut d'abord être membre d'une coopérative rurale ». Le membre de la COOPEC-RESOPP a non seulement la possibilité d'accéder aux services d'épargne et de crédit qu'offrent tous les SFD, mais peut obtenir dans la même enceinte les services des coopératives rurales, à savoir : approvisionnement en intrants et équipements agricoles, commercialisation des produits de la récolte.

5. La COOPEC-RESOPP a fait quatre ans d'existence, quel est l'état des lieux?

La COOPEC-RESOPP a quatre années d'existence, c'est vrai, mais en réalité de 2008 à 2011, la COOPEC-RESOPP a cherché à obtenir son agrément qui lui aurait permis d'exister en plénitude. L'on pourrait dire que la COOPEC-RESOPP est à sa deuxième année d'existence. Mais durant les années sans agrément, la COOPEC-RESOPP a été fortement soutenue par le PADER puis par le PASA-MESOCC. Mais durant les quatre dernières années, la structure sans l'agrément a fait des résultats acceptables. Si l'on se réfère au rapport d'activités de 2011, les agrégats ont évolué régulièrement : le sociétariat, l'épargne, la production et l'encours de crédit. L'année 2011 est l'année du « milliard » de la COOPEC-RESOPP. La COOPEC-RESOPP a plus d'un milliard de production de crédit et d'encours de crédit. Il faut reconnaître que la COOPEC-RESOPP a subi des pertes sur les résultats de 2009, 2010 et 2011. Ces résultats négatifs sont dus pour une grosse partie aux impayés, les provisions sur les crédits en retard et les pertes sur créances étant supérieures aux résultats négatifs. Donc aujourd'hui après quatre ans, l'épine dorsale de la COOPEC-RESOPP reste les crédits en retard.

6. Peut-on parler de « success story » après l'obtention tant souhaitée de l'agrément ?

L'obtention de l'agrément, il y a juste un an, (19 juillet 2011) a été un soulagement pour tout le système. Depuis cette date, en plus de la signature antérieure de convention avec le PADER, puis le PASA-MESOCC, cinq autres conventions ont été signées avec des partenaires dont :

- Le Fonds de contrepartie Belgo-sénégalais pour un montant de 100 millions, dont 50 millions ont déjà été décaissés et remis aux agences. Les 50 autres millions sont conditionnés par l'amélioration de certains ratios stratégiques ;
- La Plateforme d'Appui au Secteur Privé et à la Valorisation de la Diaspora Sénégalaise en Italie (PLASEPRI). La COOPEC-RESOPP a déjà été agréée par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de cette Plateforme et la convention a été signée avec la PLASEPRI.



Yves Lamine Ciss, Directeur de la COOPEC-RESOPP

Invité



Yves Lamine Ciss, intervenant lors du séminaire de restitution sur la capitalisation du PADER (2001-2010)

Invité du numéro...

Suite...

- Le Développement International Desjardins (DID) à travers son projet « Centre de Traitement Informatisé au Sénégal » pour l'informatisation de la COOPEC-RESOPP. Nous avons adopté le logiciel SAF avec ces dérivés AMIO et STRATEGO. Il reste à informatiser 4 agences d'ici la fin d'année 2012.
- L'union européenne avait fait un appel à proposition pour les pays ACP. La COOPEC-RESOPP a été candidate en partenariat avec le RESOPP, ADG et le GRET. Sur les 224 demandes de candidature, 29 dossiers ont été présélectionnés dont celui de la COOPEC-RESOPP. Ce dossier est en phase finale et nous espérons que le contrat sera signé bientôt. C'est un projet dont le coût global est estimé à 600 millions de francs CFA avec un apport local de 20%.
- Le Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle (PALPS), dont le dossier de la COOPEC-RESOPP, déposé en 2011, a été partiellement accepté en 2012 pour un montant de 121 millions.

7. Depuis l'obtention de ce sésame on ne sent pas les choses bouger, pourquoi cette léthargie ?

De mon point de vue, il n'y a pas de léthargie, la réponse à la question précédente en est la preuve. Je suis conscient que les gens sont pressés de lever des fonds sur le marché, mais au niveau de la COOPEC-RESOPP, nous avons encore besoin de régler certaines questions très importantes :

- L'informatisation de tout le système pour avoir des informations fiables et à temps
- Les taux d'intérêt du marché sont parfois élevés. Par exemple, la CNCAS prête à 7,5%.
- L'amélioration du PAR est une obligation. Nous devons maîtriser notre portefeuille et le faire baisser jusqu'à hauteur de 5%. Il y a une habitude cultivée avec les partenaires, il faut s'en départir. Depuis la création des coopératives, chaque année, il y avait une subvention à coup de millions aux coopératives pour les fonds de crédit. Aujourd'hui, les agents doivent d'abord recouvrer les crédits, mobiliser l'épargne pour financer les demandes de crédit des membres. Le financement externe peut être une bombe pour la COOPEC-RESOPP.

8. Justement quelle position occupe la COOPEC-RESOPP dans le secteur de la micro finance au Sénégal ?

La COOPEC-RESOPP est classée parmi les SFD moyens (voir le rapport du Secteur de la Direction de la Microfinance). Elle s'est fixée comme objectif, d'être parmi les premiers dans les années à venir. Mais cela se fera sans précipitation. La COOPEC-RESOPP est bien connue dans le secteur, mais son problème demeure son PAR élevé. Tous les agents de la COOPEC-RESOPP en sont conscients. Cependant ce PAR s'améliore depuis 2008 et sera certainement à un niveau acceptable en fin 2012. Tous les moyens sont mis en œuvre pour rendre la COOPEC-RESOPP performante. Beaucoup de formations sont prévues pour 2012-2013-2014 pour améliorer les connaissances du personnel et des membres des organes.

9. Vous connaissez très bien le système et vous avez activement participé à la mise en place des coopératives rurales et celle de la COOPEC, pourquoi selon vous l'autonomie financière tarde à se concrétiser ?

C'est vrai que je connais bien ce système, car depuis le 2 janvier 2001 je l'ai intégré. J'ai été au PADER successivement comptable, responsable du suivi évaluation, responsable du Volet « coopérative » et coordinateur de la cellule d'appui en développement organisationnel et microfinance (CADOM). J'ai accompagné la création des coopératives agricoles, la mise en place de la comptabilité en proposant un plan comptable adapté. J'ai accompagné d'abord la création du RESOPP en tant qu'association du Réseau des Organisations Partenaires du PADER, puis en tant qu'Union de Coopératives sous le nom du Réseau des organisations paysannes et pastorales. L'autonomie financière tarde à se concrétiser, parce qu'il y a plusieurs facteurs :

- Les producteurs sénégalais ne sont pas encore prêts à devenir de vrais entrepreneurs. L'Etat et les ONG participent à fragiliser les paysans. Si les producteurs ne se muent pas en vrais entrepreneurs, il sera difficile de mettre en place des entreprises collectives à la dimension des coopératives rurales et de la COOPEC-RESOPP. Le paysan a l'habitude qu'on lui rende service. Or ici, c'est le membre qui doit faire vivre la coopérative. Cela prendra le temps nécessaire, mais il faut une éducation coopérative et financière envers les membres
- Les subventions répétitives de l'Etat à l'agriculture désorientent l'action des coopératives. Une bonne politique serait que l'Etat se concerte avec les associations paysannes pour ne pas les mettre devant le fait accompli.
- Le personnel devient parfois « fonctionnarisé ». Cela freine l'esprit d'entreprise au niveau du personnel, d'où un manque d'initiative.
- Les aléas climatiques viennent compliquer davantage les choses.
- L'intrant le plus demandé et le produit le plus rentable demeure les engrais. Malheureusement la crise des Industries Chimiques du Sénégal a rendu rares les engrais.

Evénements



Yves Lamine Ciss, lors de la formation des agents de la COOPEC-RESOPP en novembre 2012



Formation des gérants de la COOPEC-RESOPP en novembre 2012

Invité du numéro...

Suite...

10. Vous avez beaucoup travaillé sur la mise en place de la mutuelle et des coopératives, quel est selon vous « les ingrédients » d'une bonne gestion ?

Pour une bonne gestion, il faut :

- Un don de soi. Tout gestionnaire doit considérer l'entreprise collective comme un bien personnel.
- Le gestionnaire doit être un modèle par rapport à son engagement. Il doit porter la mission et la faire porter à l'ensemble de l'équipe
- Faire des planifications périodiques, évaluer, situer surtout les points faibles et améliorer. Cela suppose une acceptation de se remettre en cause régulièrement ;
- Ecouter les conseils, mais avoir une liberté de réflexion et d'action et ne pas subir les pressions d'ailleurs

11. Quelles sont les difficultés actuelles de la COOPEC-RESOPP ?

La COOPEC-RESOPP a trois difficultés principales dont certaines sont en phase d'être résolues :

- Un PAR élevé de près de 20%. Beaucoup d'efforts sont faits à ce niveau. Il faut obligatoirement faire une bonne étude des dossiers de crédits, bien suivre les crédits, et les recouvrer systématiquement.
- Un SIG défaillant. La mise en place du logiciel SAF en cours devrait bientôt pallier à ce manquement.
- Les détournements ont failli remettre en cause la pérennité de la COOPEC-RESOPP. Depuis l'obtention de l'agrément, la plainte est systématique après le détournement si l'argent n'est pas remboursé immédiatement. Tous ceux qui ont détourné et qui n'ont pas encore remboursé, le feront ou retourneront bientôt en prison. La COOPEC-RESOPP a la possibilité de payer 425 F/personne par jour pour leur restauration en prison.

12. Ces difficultés ne sont pas liées au fait que le système ne travaille qu'en milieu rural ?

Le fait que nous travaillons en milieu rural est difficile, vu la pauvreté qui sévit dans ce milieu. Cela influence le PAR et un peu le SIG à cause du manque d'électricité. Mais des solutions sont en vu pour faire de la COOPEC-RESOPP un SFD qui remplit pleinement sa mission.

13. Quelles perspectives dégagez-vous pour rassurer les membres alors ?

Les perspectives à la COOPEC-RESOPP sont ambitieuses. Il faut transformer les agences et les points de service et en faire de véritables pôles d'attraction. Ainsi, il faut renforcer la sécurité et améliorer l'apparence. Il est souhaitable dans les années à venir de doter chaque agence d'un véhicule pour renforcer la mobilité du personnel. Avec une informatisation très avancée, il sera plus tard possible que les membres effectuent leurs opérations au niveau de n'importe quel guichet. La formation va renforcer le professionnalisme du personnel et des membres des organes. La COOPEC-RESOPP va continuer à proposer de nouveaux produits attractifs aux membres. Le transfert d'argent est en train de faire des résultats exceptionnels. La COOPEC-RESOPP se propose d'être un bijou pour le monde rural Sénégalais.

14. Un audit externe a été fait pour votre institution, quelles sont les recommandations phares de cet audit ?

Les recommandations de l'audit externe sont en train d'être suivies par la COOPEC-RESOPP. Un point qui revenait souvent est la révision des salaires à la direction. Depuis le 1er janvier 2012, en accord avec les salariés, une révision sans difficulté s'est opérée. Nous profitons de cette interview pour remercier tout le personnel de la direction qui a accepté ces sacrifices au profit de l'Institution.

L'autre recommandation forte consistait à l'obtention d'un logiciel pour avoir un SIG performant. Cela est en cours

15. Quelle est votre opinion sur l'essor des mutuelles d'épargne et de crédit au Sénégal ?

Le Secteur de la microfinance se porte bien. L'état a mis en place des structures qui encadrent bien le secteur. Les mutuelles grandissent et le nombre augmente. Mais la DRS/SFD et la BCEAO sont en veille pour surveiller un secteur qui a ses fondements encore fragiles.

16. Votre dernier mot ?

C'est un mot de remerciement envers le personnel et les membres des organes pour tout le travail abattu ces quatre dernières années. Le chemin est très long, mais c'est possible d'atteindre le bout. Je remercie également tous les membres de la COOPEC-RESOPP, le personnel de la DAT-RESOPP et le personnel des coopératives. Le système est encore fragile, je demande à tous de rester en veille et participer activement à sa réussite. Evitons tout ce qui peut mettre en danger la vie de nos institutions qui sont inter dépendantes.

Ensemble pour un RESOPP performant !

17. Merci Monsieur le Directeur

Retrouver tous les numéros de votre bulletin d'infos « Echos paysans » sur notre site web : www.resopp-sn.org

Avis aux contributions !

« Echos paysans » a besoin des contributions de chacun pour vivre !

- ▶ Vos idées, commentaires, suggestions sont les bienvenus pour nous permettre d'améliorer chaque jour cet outil de communication qui nous appartient à tous
- ▶ Vos contributions écrites de toutes sortes permettront d'enrichir et de rendre ce petit journal plus intéressant : article d'information sur une initiative, une nouvelle technologie, une expérience, etc...
- ▶ A nos lecteurs ! n'hésitez pas à nous envoyer vos articles et expériences pour nous permettre d'échanger sur vos réalisations et d'agrémenter cette publication régulièrement

Contactez-nous pour nous envoyer vos œuvres et/ou pour échanger sur vos idées par Email : resopp@resopp-sn.org ou par téléphone : 33 951 85 58

Blague

Blague...
Justice ?

Un homme est convoqué à la police pour viol, pourtant il a été reconnu par sa victime et d'autres témoins. Cette affaire aboutira finalement au tribunal.

Avant de se rendre à son procès, il donne 50 000 F au marabout de son quartier et lui demande de faire disparaître son sexe le jour du procès et de le faire réapparaître après.

Le jour-j, il montre au monde présent au procès qu'il n'a pas de sexe. Il est alors déclaré non coupable et libéré.

De retour au quartier, il se rend directement à la demeure de son marabout, l'air trop content de sa non condamnation.

Arrivé à l'entrée de la concession il croise une personne..

« Bonjour lui dit-elle? »

« Bonjour répondit l'autre » et il questionna

« Pourquoi ces personnes sont en rang ? Et pourquoi sont-elles aussi nombreuses chez le marabout ? » (il pense intérieurement que les miracles de son marabout sont à l'origine de cet attroupement..) et il dit alors à voix haute.

« Mais qu'est ce qui se passe ici ? »

« Laissez-moi passer »

« Si j'attends tout ce monde, je risque de passer des heures ici alors que j'ai un problème crucial à régler, Non c'est pas possible mais je ne peux pas patienter ni faire la queue, il faut que je vois mon marabout immédiatement

« Je veux voir mon marabout » dit-il encore avec insistance

« Quel marabout ? » lui répondit la personne qui se trouve en première position et qui se dirigea directement vers notre très cher homme et lui dit en sanglotant :

« Oh mon frère nous sommes désolés de t'annoncer la mort du marabout, sans doute c'était ton marabout c'est pourquoi vous voyez cette foule et entendez ces cris. Les gens entrent par rang pour présenter les condoléances aux femmes du disparu...

« Mais non ce n'est pas possible il ne peut pas mourir, il ne peut pas mourir, il ne peut pas mourir, il ne... Peut..... pas.....m...ou.....rrrrrrrrrrrrrr

Hey waay tey mou nekh déé

Justice est-elle rendue?

Le RESOPP c'est . . .

Le **CA RESOPP** (Conseil d'Administration de 13 membres, composé des délégués des 6 coopératives), définit les grandes orientations, la **DAT** (Direction Administrative et Technique) dont le siège est à Thiès DAT exécute l'ensemble des décisions du CA

L'union des coopératives du RESOPP avec siège et Centre de Formation basés à Thiès

6 coopératives Rurales (coopératives centrales) **26 antennes coopératives**

- **COOPERATIVE DES AGROPASTEURS POUR LE DEVELOPPEMENT (CORAD)** : antennes de Ndioum, Fanaye, Ndiayène Pendao, Taredji, Namarel, Dodel
- **COOPERATIVE DE KELLE GUEYE (COOPAKEL)**: antennes de Kelle Guéye, Mbédiène, Badégne Ouolof, Diokoul Diawringne, Thieppe, Kab Gaye, Ndande
- **COOPERATIVE RURALE DE L'ARRONDISSEMENT DE PAMBAL (COORAP)** : Antennes de Pambal, Mont Rolland, Keur Samba Yacine, Chérif Lô, Pire Goureye, Keur Mbir Ndao
- **COOPERATIVE RURALE DE MALICOUNDA (COOPAM)** Antennes de Keur Balla Lô, Pointe Saréné, Téné Toubab, Notto Diobass, Sindia
- **COOPERATIVE RURALE DE DIENDE (COOPAD)** Antennes de Diendé, Djirédji, Bambali, Sakar, Diana Bah
- **COOPERATIVE RURALE POUR UN DEVELOPPEMENT CONCERTÉ DE KOUNGHEUL (COORDEC)** Antennes de Kougheul, Sam Diabel et Keur Samaba Ndiambane

La **COOPEC-RESOPP** (Coopérative d'Épargne et de Crédit du RESOPP)

► Direction Générale à Thiès

► 6 agences locales 33 points de service parallèles à la stratification du réseau des coopératives : Podor (avec CORAD), Louga (avec COOPAKEL), Mbour (avec COOPAM), Sédhiou (avec COOPAD) Pambal (avec COORAP), Kougheul (avec COORDEC)

Partenaires financiers:



ONG d'exécution :

